



Air Breizh : Association agréée par le Ministère (MTES), pour la surveillance de la qualité de l'air en région Bretagne, appartenant à la Fédération ATMO France.



Nos missions

<p>Mesurer et anticiper les niveaux de la qualité de l'air au regard des seuils réglementaires.</p>	<p>Inform en permanence les services de l'Etat, nos adhérents et le public sur la qualité de l'air de la Région.</p>
<p>Etudier et évaluer la pollution atmosphérique liée aux activités industrielles, agricoles et tertiaires : <ul style="list-style-type: none"> > Sources d'émission > Niveaux de pollution > Zones d'impact </p>	<p>Sensibiliser les différents publics pour accompagner la mise en place de modifications de comportements.</p>

Quels polluants mesurés lors cette étude ?

Le dioxyde d'azote :

Ce composé réglementé est principalement issu des processus de combustion. 74% des émissions d'oxydes d'azote du territoire de Rennes Métropole proviennent du transport routier.

Le Benzène :

Il est émis majoritairement par le secteur résidentiel (chauffage au bois) et les transports. Les émissions du transport routier de Rennes Métropole représentent 37% des émissions d'Ille et Vilaine.

Source : inventaire des émissions d'Air

AIR BREIZH

3 rue du Bosphore – Tour ALMA
8^{ème} étage
35200 Rennes
Tél. 02 23 20 90 90
www.airbreizh.asso.fr
Contact :
Gaël Lefeuvre (Directeur)

Campagne de mesures 2017

MESURE DE LA QUALITE DE L'AIR - QUARTIER BEAUREGARD RENNES (35) – SYNTHÈSE DES RESULTATS

Pourquoi cette étude ?

La société publique d'aménagement « Territoires » avait à intégrer la contrainte de la proximité de la rocade pour l'urbanisation d'une tranche de la ZAC du quartier de Beauregard à Rennes, du fait de l'exposition des futurs occupants aux émissions atmosphériques liées à la circulation.

L'expertise d'Air Breizh a été sollicitée pour évaluer les concentrations de dioxyde d'azote et benzène.

Quel a été le dispositif de mesures déployé ?

Des échantillonnages de **dioxyde d'azote** et de **benzène** par tube passif ont été réalisés sur 47 points. Ils ont été positionnés dans un maillage régulier afin d'apprécier la variation spatiale des niveaux au fur et à mesure de l'éloignement de la rocade. Ces mesures ont été réalisées lors de deux campagnes d'un mois en juin et novembre 2017.

Quels sont les résultats ?

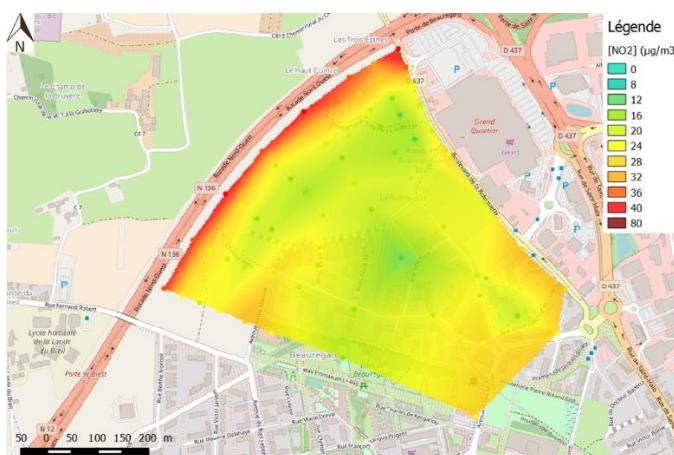
- De faibles niveaux de benzène aux abords des voies - le dioxyde d'azote, principal traceur du trafic routier

Les faibles concentrations de benzène ont présenté peu de variations entre les points quelle que soit la proximité de la rocade.

A contrario, les niveaux de dioxyde d'azote aux abords des voies sont plus de deux fois supérieurs au niveau de fond du secteur. Ce constat confirme **la contribution majeure du trafic routier dans les émissions de dioxyde d'azote.**

- Dépassement du seuil réglementaire au bord de la rocade pour le dioxyde d'azote

La 1^{ère} série de points située à environ 40 mètres du centre des voies de la rocade a présenté des **concentrations annuelles en dioxyde d'azote supérieures au seuil réglementaire de 40 µg/m³.**



Carte des concentrations moyennes annuelles en dioxyde d'azote (en µg/m³)

Seuil réglementaire : 40 µg/m³

- La décroissance des niveaux de dioxyde d'azote est rapide

L'impact en dioxyde d'azote des émissions du trafic routier sur la rocade a été jugé significatif dans les 40 premiers mètres. Une diminution de son impact a été observée jusqu'à 150 mètres environ où les concentrations sont proches des valeurs de fond.

Quels sont les perspectives ?

Cette première étude du genre à proximité de la rocade a permis d'évaluer la variation spatiale des niveaux de concentrations au fur et à mesure de l'éloignement des voies. Ces informations renseignent l'aménageur sur les contraintes à prendre en compte dans le projet d'aménagement. Dans la continuité de cette étude de connaissance, un travail plus approfondi a été réalisé en février 2018 sur le secteur Sud-Ouest de la rocade de Rennes.